

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

L'été est terminé. On n'en a pas encore connu un comme celui-ci. La chaleur excessive n'était pas toujours bien supportée. Il n'est plus possible de nier le changement climatique. Cela va nous demander à tous de faire des efforts, par exemple en adoptant un mode de vie plus sobre.

Dans le courant de l'été, nous avons reçu plusieurs lettres anonymes. Même si cela semble une pratique connue de tous les élus, j'exprime ici ma surprise. Comment peut-on à ce point manquer de courage ? Avoir un maire présent et disponible était le souhait de beaucoup d'entre vous. C'est chose faite. Si vous avez une remarque ou critique à formuler, le chemin le plus simple est de vous rendre à la mairie pour nous en parler. Évidemment ce peut être un coup de fil, un courrier ou un mail. Mais pitié, signez votre écrit. La contradiction, élément majeur de la démocratie ne peut pas fonctionner si on ne peut pas répondre.

Qu'est-ce l'on nous écrit ?

- On profère des menaces physiques (une plainte a été déposée)

- On suggère au maire d'aller chez le coiffeur (merci Michel B. de prendre soin de mon apparence)

- On prononce des critiques envers le personnel communal

- On demande au maire de balayer le trottoir devant chez elle (ce qui est fait régulièrement)

- On nous reproche de vouloir expulser le curé (une simple réflexion est engagée pour une éventuelle vente du presbytère)

Vous voyez la teneur des propos !! C'est du haut niveau.

Sans vouloir donner trop d'importance à ce genre d'écrit, je trouvais tout de même important de partager avec vous tous cette partie de notre vie d' élu.

Mais revenons à des choses plus réjouissantes. Suite à la démission de Claude Martin cet été, nous avons le plaisir d'accueillir au conseil municipal Mme Nadège Carré. Bienvenue à elle au nom de toute l'équipe !

Lea Duval

Maire de Beaumont-sur-Sarthe

— Octobre Rose —

La mairie s'est associée à la maison de santé pluridisciplinaire pour marquer ce mois d'octobre en rose. Il s'agit d'attirer l'attention des femmes entre 50 et 75 ans sur la nécessité du dépistage du cancer du sein.

L'hôtel de ville est drapé en rose. L'éclairage a pris une teinte rose.

Nous avons autorisé l'installation des soutiens-gorge rose dans les rues. Cela peut éventuellement choquer et a minima faire réagir et c'est le but. La mobilisation massive des femmes ne peut que faire reculer la maladie. En France en 2018 il y avait encore plus de 12000 femmes mortes suite à un cancer du sein.



— Le clou —



Samedi 1^{er} octobre nous avons inauguré le clou qui visualise le chemin de randonnée vers le Mont St Michel. A l'initiative de l'association Compostelle 72 basée au Mans nous avons scellé ce clou dans les pavées bordant l'église.

Nous avons la chance à Beaumont sur Sarthe d'être traversé par plusieurs voies notamment le GR 36 et les chemins de St. Michel, St. Jacques et St. Martin. La randonnée est un sport vertueux au bilan carbone neutre et qui rapproche de la nature.

Les randonneurs peuvent parfois avoir besoin d'hébergement. Si parmi vous certains étaient prêts à héberger des randonneurs, vous pouvez vous manifester à la mairie et nous vous mettrons en relation avec l'association.

— le E-cône sur le rond point —



Sur la proposition du centre d'art Piacé le Radieux, nous avons accepté la pose sur le rond-point de la Croix Margot d'une oeuvre confiée par son créateur, Lilian Bourgeat, artiste dont les réalisations sont dans la démesure. Après plusieurs expositions, ce E-cône de 6 mètres de haut et de 600 kg réalisé en fibre et résine trône désormais à l'entrée de Beaumont sur Sarthe. Que l'on aime ou pas, il ne laissera personne indifférent et fait un clin d'oeil avant l'arrivée au centre d'art de Piacé.

Ce cône reste la propriété de l'artiste et n'a rien coûté à notre commune si ce n'est le béton pour la fixation au sol.

— Secrets d'Histoire avec... le GRHIL —

Un Groupe de Recherches en Histoire Locale s'est constitué, il y a tout juste un an. Où en sommes-nous ?

Un premier inventaire de tout ce qui a été écrit sur notre ville a été commencé. Beaucoup de documents ont été échangés au sein du groupe. Ils sont notre patrimoine commun.

Léguées par nos prédécesseurs, les archives anciennes viennent récemment d'être réorganisées. Nous possédons un riche fonds communal qui ne demande qu'à être visité et exploité. Il est maintenant fonctionnel.

Nous sommes toujours preneurs de tous documents ayant un intérêt pour l'enrichir : vieux articles de journaux, affiches, photos anciennes de manifestations, vidéos, anecdotes...

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous êtes plus que les bienvenus. Vous pouvez aussi nous contacter en laissant un mail sur photosclasses.bmt@gmail.com ou un message au secrétariat de la mairie.

— La commune reçoit des subventions —

— Logements sociaux —

Les 5 derniers logements sociaux rue des Loges ont été mis en location par Sarthe Habitat le 1^{er} juin 2022.

Rappelons que la viabilisation (voirie, trottoirs, éclairage public et réseaux) de ces 6 logements ainsi que des 8 précédents construits par la Mancelle d'Habitation a été réalisée par la Commune avec le financement de la Région (57 807 €), l'Etat (DETR : 33 138 €), le Département (21 747 €) et la réserve parlementaire (10 000 €).

Coût final de la viabilisation hors maîtrise d'œuvre : 170 215 € HT.



— Borne de recharge véhicules électriques —

La borne de recharge pour véhicules électriques a été installée place de la Libération et sera mise en service après le passage du Consuel.

Notez qu'il s'agit d'une borne de recharge rapide pour 2 véhicules qui permet aux utilisateurs de retrouver entre 100 et 120 km d'autonomie en 20 minutes.

Le coût de l'installation de la borne s'élève à 32 288 € TTC et a été financé avec la participation de la Région (18 030 €) et du Conseil départemental de la Sarthe (6 000 €).



— Le camping —

Pour le plus grand bonheur des touristes, habitués ou non, notre camping municipal a tenu toutes ses promesses cette année après la levée des nombreuses restrictions liées à la pandémie.

La fréquentation est revenue à la normale avec un nombre de nuitées équivalent à l'année 2019 avec le retour de nos amis anglais notamment.

La nouveauté de cette année est le recrutement de Johanna Berger, la nouvelle gérante du camping. Elle a su dynamiser le camping avec de petites animations ponctuelles pour le plaisir de tous.

Quelques travaux sont à prévoir avant l'ouverture de la saison 2023, comme des aménagements nécessaires dans la maison du gardien et une réflexion sur un éventuel remplacement des bungalows toilés « Bengali » vieillissants.

Le camping fermera ses portes ce 15 Octobre après une prolongation exceptionnelle de 2 semaines. (Fermeture initiale prévue le 30 septembre)

— Bibliothèque —

En 2022, la Bibliothèque a fait l'acquisition de livres pour un montant de 9 360 € dont 2 160 € financés par le Centre National du Livre dans le cadre du plan France Relance.



— Fonds de relance Territoires —

Dans le cadre du fonds territorial de relance créé par le Conseil Départemental de la Sarthe, la Commune s'est vu attribuer une somme de 35 784 € pour financer un ou plusieurs projets d'investissement. La municipalité a décidé d'utiliser cette subvention pour financer l'installation du panneau d'informations place de la Libération et la création d'un parking au 18 rue de la Gare.



Collecte des photos scolaires de Beaumont

Et... la raffle du Vel' d'Hiv'

Durant l'été, nous avons célébré le 80^{ème} anniversaire de la funeste « raffle du Vel' d'Hiv' ». Quel rapport, me direz-vous, avec les photos scolaires collectées à Beaumont ?

L'hiver dernier, deux personnes proposent la même photo du pensionnat de la Motte, pour l'année 1940/1941. Sur un document séparé, figure le nom de tous les élèves. Pour le rang du haut, à gauche, en deuxième position est notée une certaine Mireille Natanson.

Au printemps, cette photo identique parvient sur la boîte mail photosclasses.bmt@gmail.com. L'expéditrice indique que sa mère, Odette, a fréquenté cette école, cette année-là. Elle ajoute une petite note : « *la particularité de cette photo est cette jeune fille Miryam* », sans autres précisions mais avec un lien vers un site internet : <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr>

Mystère, mystère... Que découvrons-nous ? La tragique destinée de cette enfant.

— Des parents immigrés juifs roumains —

Miryam Natanson, est née à Paris le 21 juin 1929. Ses prénoms d'état-civil sont "Miryam, Yudith", mais dans sa famille on l'appelait Mireille (prénom francisé de Miryam). Ses parents, Fanny Neidmann et Aron Natanson, sont juifs. Venant de Roumanie, ils sont venus s'installer à Paris en 1923.

Miryam habite au 9 de la rue des Feuillantines, tout près de la librairie d'érudition que tient son père (19, rue Gay-Lussac). Aron Natanson fournit des livres neufs et d'occasion aux étudiants et intellectuels du Quartier Latin. Cette librairie, alors renommée, est un lieu de contacts et d'échanges entre écrivains, philosophes et professeurs. Avant la guerre, Fanny, sa mère, tombe gravement malade. Elle retourne dans son pays d'origine et y décède.

Aron reste seul pour élever ses deux enfants, Jacques et Miryam. Désireux de favoriser leur intégration dans la société française, alors très catholique, il répond positivement aux sollicitations de Jeanne E., cheftaine d'un groupe de Guides de

France. Jeanne E. assure les loisirs de la petite fille et la conduit vers la conversion. Miryam est baptisée, le 30 mai 1939, dans l'église du quartier, à Saint-Séverin. Elle n'a pas encore 10 ans.

— La Seconde Guerre mondiale... —

Dès la déclaration de la Guerre, grâce à Mme Chapelle, une cliente de la librairie, Aron accepte de mettre Miryam en sécurité. Elle se trouve réfugiée à Brive chez la fille de cette dernière. Durant l'année scolaire 1939-1940, elle est pensionnaire au collège de cette ville. C'est une bonne élève, assez mûre et sérieuse.

— ... et les craintes de l'antisémitisme —

A partir du 10 mai 1940, avec l'invasion de la France par les troupes nazies, Aron ne vit pas en toute tranquillité. Après la signature de l'armistice, il invite son fils, Jacques* qui est resté avec lui, à quitter Paris et à se réfugier à l'Institut catholique de Toulouse. Quant à Miryam qui a fini son année scolaire, elle rentre à Paris pour passer les vacances avec son père.

— A l'école de la Motte l'année 1940-1941 —

Aron est toujours resté en contact avec Jeanne E. Elle a un réseau d'établissements catholiques acceptant de mettre les enfants juifs en sécurité. C'est ainsi que Miryam arrive à Beaumont pour l'année scolaire 1940-1941. Le secret est bien gardé. Outre Sœur Élisabeth (tout à gauche) et Sœur Paule (tout à droite) figurant sur la photo, peu de personnes sont au courant.

Miryam (Mireille) est scolarisée durant l'année scolaire 1940-41, au pensionnat de la Motte à Beaumont-sur-Sarthe, école tenue par des religieuses. Sur cette photo, elle est au dernier rang, la deuxième à partir de la gauche. Elle a 11 ans.

L'année scolaire suivante (1941/1942), elle se cachera dans un autre internat catholique de province dont nous ne connaissons pas le nom. Elle revient à Paris, auprès de son père durant l'été.



— La discrimination de la population juive —

A partir du printemps 1942, le régime nazi accentue son oppression sur la population juive, vivant en France. Une ordonnance du 29 mai rend obligatoire le port de l'étoile jaune à tous les juifs de plus de six ans habitant en zone occupée. Cette mesure discriminatoire, mise en place dès le 7 juin, contribue à des déportations de masse.

— Ils échappent à la rafle du Vel' d'Hiv'... —

Entre les 16 et 17 juillet 1942, près de treize mille personnes, dont près d'un tiers d'enfants, sont arrêtées, par la police du régime de Vichy, avant d'être détenues au Vélodrome d'Hiver. Elles sont ensuite envoyées par les trains de la mort vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Moins d'une centaine d'adultes en reviendront. C'est la plus grande arrestation massive de juifs réalisée en France et reste le symbole de leur persécution. Étant ressortissants d'un pays allié à l'Allemagne nazie, les juifs roumains, dont font partie Aron et Miryam, échappent à cette rafle.

Mais en septembre, la Roumanie déclare se désintéresser du sort des juifs roumains exilés et leur retire la nationalité de leur pays. Devenus apatrides, ils deviennent vulnérables.

— ... mais ne peuvent éviter celle du 23 sept. —

Aron est de plus en plus inquiet. Jeanne E. est toujours restée en contact avec lui. On est à quelques jours de la rentrée scolaire (alors le 1er octobre) et Miryam, toujours chez son père attend pour se cacher à nouveau dans une autre école catholique.

Dans une conversation téléphonique avec Dominique**, le neveu de Miryam, qui enquêtait à son sujet en 1984, Jeanne E. déclarait : « *Je suis allée voir votre grand-père, plusieurs fois... et je lui ai demandé de me confier l'enfant, dans cette période troublée, afin de la soustraire à l'occupant. [...] Je devais la prendre, après son accord - et lui laisser le temps de préparer quelques affaires - pour le lendemain et la conduire chez des Religieuses Dominicaines en banlieue parisienne. Mais hélas, la Gestapo, était passée avant et avait enlevé le Papa et la fillette* ».

Miryam Natanson est arrêtée avec son père le 23 septembre 1942, dans l'appartement du 9 rue des Feuillantines, en même temps que 1 594 Juifs roumains de la région parisienne. En fait, ce n'est pas la Gestapo qui effectua cette arrestation mais bien la police française, la 3ème section des Renseignements Généraux de Paris du Régime de Vichy (Source : Archives de la Préfecture de Police).

— Internée à Drancy et déportée à Auschwitz —

Ils sont conduits au camp de Drancy. Tous, en file indienne, enfants compris, ils doivent donner tout ce qu'ils possèdent à des hommes en civil : papiers, menue monnaie et le contenu de leurs poches.

Deux jours plus tard, à 5 heures du matin, Miryam et son père sont emmenés à la gare de Drancy-Le Bourget et déportés par le convoi n°37, le 25 septembre 1942. Il est aux trois-quarts composé de juifs roumains (779 sur 1004 partants). Le convoi met deux jours pour gagner Auschwitz.



La dernière photo de Miryam et son nom sur le Mur du Mémorial de la Shoah, à Paris.

— Miryam est assassinée le 27 sept. 1942 —

A son arrivée, le 27 septembre 1942, seuls 215 hommes et 91 femmes sont sélectionnés pour le travail. En raison de son âge (13 ans), il est plus que probable que Miryam Natanson ne figura pas sur cette liste. Elle fit partie des 873 personnes conduites à la chambre à gaz.

— Exigence et vigilance —

Le destin de cette fillette que nous avons accueillie presque une année à Beaumont, doit aussi nous interpellier dans ces temps troublés. « *Le silence ne saurait l'emporter quand des enfants ukrainiens sont déportés en Russie* », nous rappelle Jeanne Emmanuelle Hutin, directrice déléguée à la recherche éditoriale de Ouest-France (édito du 15/08/2022).

Cette exigence du respect de la personne appelle notre vigilance pour combattre toutes formes d'oppressions et défendre la liberté de conscience inséparable de la liberté d'expression.

Gaby LAMBERDIÈRE

* Jacques Aron, frère de Miryam, deviendra dans les années 1960/70, professeur de philosophie et de sciences de l'éducation. Il sera également un militant syndical et pédagogique reconnu (pour plus de détails, entrer le nom dans un moteur de recherches sur internet).

** Dominique Aron, son fils, est plus que marqué par cette histoire familiale. Il fait des recherches sur sa famille. Il est l'auteur du lien internet évoqué plus haut. Il devient ensuite l'un des pédagogues de la Shoah en France. Le ressort de son activité politique est l'antiracisme.

— Le projet participatif communal —

Où en sommes-nous ? Environ 160 photos de classe collectées à ce jour. Que les personnes qui ont contribué à ce projet se trouvent remerciées. Chaque mois, une photo paraît sur la page "Beaumont infos" de Facebook pour tenter d'identifier les enfants présents. A ce jour, onze photos ont été proposées.

Nous continuons la constitution de ce fonds iconographique communal. Si vous en possédez, vous pouvez les déposer à la mairie ou après les avoir scannées les faire parvenir à l'adresse mail : photosclasses.bmt@gmail.com

Nous envisageons bientôt une exposition.

— Point Ukraine —

Comme vous le savez tous, cela fait maintenant un peu plus de 5 mois que la commune héberge des réfugiés Ukrainiens (20 personnes dont 13 enfants et 7 adultes).

Les familles étaient réparties place Bel Air et rue des Voves.

Nous vous annonçons que Tatiana a pris la douloureuse décision de repartir en Ukraine le 11 Septembre dernier avec ses 3 enfants malgré le conflit. Cette décision a été difficile pour tout le monde mais la vie loin de son mari (au combat) et de ses proches lui était devenu trop compliquée.

Désormais, toutes les familles sont hébergées place Bel Air dans l'attente de pouvoir trouver des solutions plus durables puisqu'elles ont, pour la plupart, perdu leurs logements dans les bombardements.

Les cours de Français se poursuivent et vont même s'intensifier dans les semaines à venir à la demande des familles.

Pour dernière information, les enfants sont tous scolarisés et certains sont inscrits aux différentes activités sportives et culturelles proposées sur notre territoire.

4 des 5 mamans ont trouvé un emploi au chantier d'insertion qu'elles occupent depuis plusieurs mois déjà.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite...



— Message de l'opposition —

Beaumont sur Sarthe : prestigieux bien communal du XVI^e siècle cherche acquéreur

Alors que la vicomté est un emblème de l'histoire et de l'image de Beaumont sur Sarthe, madame le maire la vend sans transparence ni interrogation sur les difficultés engendrées pour l'exercice du culte puisqu'elle est le siège de la paroisse. Ce serait bon pour les finances municipales ? Mais alors pourquoi ne pas vendre aussi l'hôtel de ville qui n'est plus utilisé ? Je vous pose la question : brader la demeure des ducs d'Alençon n'est-ce pas vendre l'identité de notre ville sans en préserver les finances ? Il serait judicieux que les Belmontais(e)s en décident !

Christian Byk, Ensemble pour faire vivre Beaumont-sur-Sarthe

— Le presbytère —

Cela fait plusieurs semaines que nous entendons de fausses rumeurs au sujet de l'avenir du bâtiment servant actuellement de presbytère.

C'est donc pour cette raison que nous souhaitons à nouveau informer les Belmontais et Belmontaises sur le patrimoine immobilier de notre commune.

Vous savez tous, que nous avons dû nous séparer de nombreux bâtiments depuis le début de notre mandat, sur conseil de la trésorerie au vu de l'endettement colossal de Beaumont sur Sarthe.

Notre réflexion se poursuit depuis quelques semaines sur les bâtiments restants.

Le dernier bâtiment sur lequel nous souhaitons nous interroger est donc le presbytère.

Pour rappel, cette maison est louée au diocèse (via un bail en bonne et due forme) depuis une vingtaine d'années pour un loyer dérisoire qui n'a de plus jamais été payé.

Le presbytère a également coûté à la commune ces 15 dernières années au moins 200 000 € en travaux divers.

Nous souhaitons donc aujourd'hui faire évaluer ce bien par les domaines et différents acteurs spécialisés afin de pouvoir prendre la meilleure décision.

Si dans l'avenir, la décision de vendre cette maison était prise, soyez assurés que d'un commun accord avec le diocèse (déjà rencontré), Mr Ferrières serait relogé avec un bail locatif au sein de notre commune.

Mr Ferrières officie également dans 17 autres communes qui se sont déjà séparées de leurs presbytères depuis de nombreuses années. Il semble que Beaumont soit un point central idéal que nous avons à cœur de conserver pour la localisation du presbytère.

— Un ouvrage à paraître sur Beaumont —

« La guerre de 1870-1871 en Sarthe – La vie quotidienne des Belmontais sous 57 jours d'occupation prussienne ». Cette étude assez exhaustive (plus de 400 pages) vient tout juste de s'achever. Outre l'étude de ce conflit oublié, vous trouverez une multitude d'informations sur Beaumont sous le Second Empire et sous la III^{ème} République naissante, grâce à nos exceptionnelles archives communales.

Ouvrage à paraître, je l'espère, dans le courant de l'année 2023. Plus d'informations vous parviendront dans les mois à venir. Il sera proposé en souscription.

Parlez-en autour de vous. Si vous êtes intéressé.e.s... vous pouvez le pré-réserver, en envoyant un message à Gaby Lamberdière à l'adresse : guerre1870.beaumont@gmail.com

— Rénovation de La Poste —

La Poste de Beaumont sur Sarthe entreprend des travaux d'aménagement et nous informe qu'elle sera fermée du 26 septembre au 28 novembre 2022.

En dehors du retrait de courriers, colis et recommandés, La Poste vous invite à vous rendre à Fresnay sur Sarthe ou Vivoin.

— Borne de recharge (IRVE) —

Notre borne de recharge pour véhicules électriques n'est pas encore en service mais cela ne saurait tarder, vous êtes nombreux à nous questionner à ce sujet. Avec la flambée du prix de l'électricité, notamment pour les entreprises et les collectivités comme notre commune, la souscription d'un contrat de fourniture d'énergie a considérablement été retardée à cause des tarifs prohibitifs proposés. Nous avons signé avec Synelva tout récemment; restera le marquage au sol avant sa mise en service courant octobre.

— Plan de circulation —

Ce nouveau plan de circulation fait beaucoup parler et grincer des dents, il a pourtant été réalisé dans la concertation. Le centre ancien est désormais une zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h. Une dizaine de places de stationnement « arrêts minute » doivent encore être tracés.



La priorité est aux piétons et aux cyclistes qui sont autorisés à circuler à contresens.

La rue de la Gare sera limitée à 30 km/h jusqu'à la rue St Pierre, également en zone 30 pour la sécurisation de l'école publique Florence Aubenas. Pour augmenter la visibilité aux stops de la rue des Voves, près du Stade, deux miroirs ont été installés.

Pour la sécurité de tous, nous demandons à chacun de bien respecter ces nouvelles prescriptions.

— Le restaurant scolaire —

Le fonctionnement de l'établissement municipal, qui faisait déjà le bonheur des enfants par ses menus de qualité et son équipe appréciée, est reconduit.

Le marché avec le prestataire Restauval a été prolongé. Comme l'année passée, les menus élaborés par une diététicienne sont adaptés par le cuisinier, et élaborés avec des produits locaux. Dès que la production du chantier d'insertion le permettra, le cuisinier pourra également s'y approvisionner.

La commission de cantine, composée d'enseignants et de parents des 3 établissements scolaires, et créée à la fin de l'année scolaire précédente, va être reconduite. L'objectif est que cette commission participe à l'élaboration des menus.

Le conseil municipal a statué que les tarifs n'augmenteront pas, malgré la majoration des coûts de l'énergie de 5 000 €. De plus, il a été décidé que les enfants des classes ULIS seraient tous au tarif commune, quelque soit leur lieu d'habitation, les parents des enfants concernés n'ayant pas le choix du lieu de scolarisation.

— L'école publique Florence Aubenas —

L'école publique reste une des priorités de l'équipe municipale et, comme chaque année, nous faisons les travaux nécessaires à sa pleine réhabilitation. Après les travaux des années précédentes (Sécurisation des portes et toilettes neuves en maternelle; équipements informatiques en primaire), nous allons remplacer le visiophone de la porte d'entrée en primaire et les lavabos de la maternelle.

— Travaux à venir —

Dans les mois à venir voici rapidement ce que nous envisageons :

- Aménagement d'un nouveau trottoir Avenue du Joncheray, le long de la serre Mouette, pour une meilleure circulation des poussettes et des personnes à Mobilité Réduite, car souvent les voitures en stationnement débordent sur le trottoir actuel.
- Les travaux du nouveau site cinéraire s'achèvent, ils ont été réalisés par nos maçons, nous allons désormais penser à son aménagement: jardin du souvenir et colombarium.
- Aménagement du parking créé par la démolition rue de l'Abreuvoir.
- L'étude géologique préalable pour la reconstruction du mur de la motte effondré va commencer. L'entreprise choisie a enfin trouvé un prestataire pour acheminer son engin de forage dans le jardin de la maison mitoyenne à la promenade de la motte.

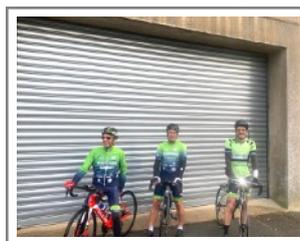
— Le mini-golf —

Le mini golf a ouvert pour la saison d'été du 9 Juillet au 31 Août.

L'association qui le gérait n'a malheureusement pas pu œuvrer cette année faute de bénévoles. Il nous était impensable de laisser le mini golf fermé. La commune a donc recruté Baptiste, un jeune étudiant en musicologie.

Les Belmontais et vacanciers ont été au rendez-vous avec, en moyenne, une quinzaine de parties jouées chaque jour. En espérant avoir pu satisfaire l'ensemble des joueurs, nous comptons sur vous l'année prochaine.

— L'ACB —



L'AC Belmontaise peut enfin profiter pleinement de son local rue de l'abreuvoir. Un nouveau rideau de fer vient d'être installé pour remplacer l'ancien qui était défectueux.

Le grand prix cycliste du Garage Thureau a rassemblé plus de 150 coureurs toutes catégories confondues dimanche 25 septembre. Des courses dès la catégorie minime jusqu'aux catégories seniors l'après-midi. Une belle fête du vélo. L'AC Belmontaise remercie tous les bénévoles et partenaires, sans qui cette épreuve ne pourrait exister. Prochain rendez-vous sportif, les 17 et 18 décembre pour le traditionnel cyclo-cross au dessus du camping.



